



## CHEF(FE) DE DIVISION - VOIRIE

Service des travaux publics

Poste cadre

Régulier à temps complet



Travailler pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire, c'est voir bien au-delà des limites d'un poste.

C'est :

- Le pouvoir de contribuer au développement de son champs d'activité;
- Des projets stimulant à l'interne;
- Un climat travail harmonieux et convivial;
- Une équipe soutenance;
- Une structure de garde avantageuse et allégée;
- Un salaire compétitif et une collaboration bienveillante entre les services !

### Ce qui vous occupera

#### Planification et gestion des opérations

- Participe à l'élaboration des programmes et des calendriers de travaux en fonction des saisons, des priorités établies et des budgets alloués;
- Détermine les affectations de travail en fonction des effectifs disponibles, des demandes et des besoins ponctuels, ainsi que des dispositions de la Convention collective;
- S'assure que les travaux soient exécutés dans les délais prévus et selon les méthodes et les normes de sécurité en vigueur;
- Surveille et contrôle l'état des infrastructures municipales et soumet ses observations et recommandations à son supérieur immédiat.

#### Gestion des ressources

- Encadre le personnel sous sa responsabilité et s'assure de leur développement;
- Participe à l'établissement des prévisions budgétaires annuelles pour sa division; effectue les calculs et estimations permettant d'évaluer le coût des matériaux et du personnel requis pour la réalisation des travaux.

#### Achat de matériel et contrat d'entretien

- Coordonne les activités d'achat de matériel; Établit, fait approuver et assure la mise à jour des procédures de réquisition et d'achat de matériel;



- Établit et actualise les règles régissant l'utilisation des outils et de l'équipement par les employés sous sa responsabilité;
- Participe à la préparation des devis et appels d'offres, et assure le suivi des contrats d'entretien.

### **Autres**

- Effectue la garde en alternance avec les chefs de division Parcs et espaces vert et Aqueduc/Égouts, et le contremaître;
- Accomplit toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité.

### **Ce que vous devez avoir**

- Diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine connexe;
- De deux (2) à quatre (4) ans d'expérience dans une emploi similaire;
- Détenir une carte ASP (cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction);
- Posséder un permis de conduire valide (Classe 5);
- Sens des responsabilités, de l'organisation et de la planification;
- Facilité à communiquer avec tact et diplomatie;
- Aptitude à motiver les équipes de travail;
- Esprit d'équipe et de collaboration;
- Aisance à utiliser divers outils et plateformes informatiques.

### **Ce que vous devez savoir**

- Les conditions de travail sont celles prévues à la Politique de travail et salariale des cadres;
- Le salaire annuel de ce poste se situe entre 90 275 \$ et 114 358 \$, selon l'expérience;
- Poste à temps complet : 40,00 heures par semaine (selon les modalités prévues à la Politique de travail et salariale des cadres);
- Horaire de travail se terminant à midi les vendredis;
- Prime de garde rémunérée;
- Véhicule de fonction fourni;
- Accès à une gamme complètes d'avantages sociaux, tels que : Assurance collective dès l'embauche, REER Collectif, Prime collective, Banque Santé mieux-être, Service de télémédecine, Programme d'aide aux employés, Banque de congé mobile, ...

**Ayez vue sur votre avenir ! Postulez avant le 11 août 2025**

➔ <https://emploi.villemsch.ca/emploi/chef-fe-de-division---voirie>

